

1. Identification de la Compagnie et du Produit Chimique

Nom de la substance	CIMTECH® 280 Fluide métallurgique
Version n°	01
Date de publication	05-15-2015
No CAS	Mélange
Numéro de la fiche signalétique:	Sans objet
Utilisation recommandée	Fluide métallurgique
Fabricant	
Nom de la société	CIMCOOL® Industrial Products LLC Rue de 3000 Disney Cincinnati, Ohio 45209
Telephone (General Information)	513-458-8100
Numéro de téléphone d'appel d'urgence	1-800-424-9300 (CHEMTREC)
Emergency telephone number (outside USA)	1-703-527-3887 (CHEMTREC)
Fournisseur	
Nom de la société	Milacron Canada Corp.
Adresse	1175 Appleby Line Road, Unit B-1 Burlington Ontario L7L5H9 Canada
Telephone (General Information)	905-319-1919
Emergency telephone number (outside USA)	1-703-527-3887 (CHEMTREC)

2. Information D'Urgence

Vue d'ensemble des mesures d'urgence	Irritant pour les yeux et la peau. Peut provoquer une allergie cutanée. Peut être corrosif pour les métaux. Éviter le contact prolongé avec les yeux, la peau et les vêtements.
Effets potentiels sur la santé	
Voies d'exposition	Contact avec les yeux. Contact avec la peau. Inhalation. Ingestion.
Yeux	Provoque une irritation des yeux Éviter le contact avec les yeux.
Peau	Peut être nocif en cas d'absorption par la peau. Peut entraîner une irritation de la peau. Éviter le contact cutané avec cette matière.
Inhalation	Toute inhalation prolongée peut être nocive. Peut irriter l'appareil respiratoire.
Ingestion	L'ingestion peut provoquer une irritation de l'appareil digestif, des nausées, des vomissements et des diarrhées.
Signes et symptômes	Le contact direct avec les yeux peut causer une irritation temporaire. Les symptômes peuvent inclure des picotements, des déchirures, des rougeurs, des gonflements et une vision trouble. Les symptômes de surexposition peuvent être les suivants : maux de tête, étourdissements, fatigue, nausée et vomissements. Peut provoquer une allergie cutanée. Les symptômes peuvent inclure des rougeurs, un œdème, un assèchement, un dégraissage et des gerçures de la peau.
Effets potentiels sur l'environnement	Peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement.

3. Composition et Information Des Ingrédients

Composants	No CAS	Pour cent
2,2',2''-Nitrioltriéthanol	102-71-6	10 - 30
Monoéthanolamine	141-43-5	1 - 5
HEXAHYDRO-1,3,5-TRIS (2-HYDROXYETHYL)-S- TRIAZINE	4719-04-4	0.5 - 1.5

Composants	No CAS	Pour cent
Acide de Pelargonie	112-05-0	0.5 - 1.5
Autres composés sous les niveaux déclarables		60 - 100

4. PREMIERS SOINS

Procédures de premiers soins

Inhalation

S'il y a respiration difficile, retirez à l'air frais et gardez au repos dans une position confortable pour respirer. Appeler un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin en cas de malaise. Dans des conditions normales d'emploi prévu, cette substance n'est pas présumée présenter un danger par inhalation.

Contact cutané

Rincer immédiatement à grande eau pendant au moins 15 minutes et enlever les chaussures et vêtements contaminés. En cas d'irritation de la peau: Demander un conseil médical/des soins. Laver les vêtements contaminés avant de les porter à nouveau.

Contact avec les yeux.

Rincer immédiatement à grande eau pendant au moins 15 minutes. S'ils s'enlèvent facilement, retirez les verres de contact. Continuer de rincer. Consulter un médecin si une irritation se développe et persiste.

Ingestion

Rincer soigneusement la bouche. Boire 1 ou 2 verres d'eau. Ne jamais faire avaler quelque chose à une victime inconsciente ou souffrant de convulsions. Ne pas faire vomir. En cas de vomissement, garder la tête basse pour éviter une pénétration du contenu de l'estomac dans les poumons. Consulter un médecin en cas de malaise.

Conseils généraux

Laver les vêtements contaminés avant de les porter à nouveau. Si exposé(e) ou préoccupé(e) : Obtenir une consultation médicale ou des soins médicaux. Montrer cette fiche technique signalétique au médecin en consultation.

5. Mesures de lutte contre l'incendie

Indice d'inflammabilité

Ininflammable d'après les critères du SIMDUT.

Agents extincteurs

Agents extincteurs appropriés

Brouillard d'eau. Mousse résistante à l'alcool. Poudre pour feux de classe D. Dioxyde de carbone (CO₂). Utiliser des moyens d'extinction appropriés aux conditions locales et à l'environnement voisin.

Méthodes d'extinction inappropriées

Sans objet, incombustible.

Protection pour les pompiers

Dangers spécifiques provenant de la substance chimique

Des gaz dangereux pour la santé peuvent se former pendant l'incendie.

Équipement de protection pour les pompiers

Porter un équipement de protection adéquat.

Équipement/directives de lutte contre les incendies

Employer des méthodes normales de lutte contre l'incendie et tenir compte des dangers associés aux autres substances présentes. Éloigner les récipients de l'incendie si cela peut se faire sans risque.

Méthodes particulières d'intervention

En cas d'incendie et/ou d'explosion, ne pas respirer les émanations.

Données sur l'explosibilité

Sensibilité aux décharges électrostatiques

Sans objet.

Sensibilité aux chocs

Sans objet.

Produits de combustion dangereux

La fumée, les émanations, les oxydes d'azote, et les oxydes de carbone.

6. MESURES A PRENDRE EN CAS DE DÉVERSEMENT ACCIDENTEL

Précautions individuelles

Tenir à l'écart le personnel dont la présence sur les lieux n'est pas indispensable. Garder les personnes à l'écart de l'endroit du déversement/de la fuite et en amont du vent. Porter un équipement de protection individuelle approprié. Ne pas respirer le brouillard ou les vapeurs. Ne pas toucher les récipients endommagés ou le produit déversé à moins de porter des vêtements de protection appropriés. S'assurer une ventilation adéquate. Prévenir les autorités locales si des fuites significatives ne peuvent pas être contenues. Pour s'informer sur la protection individuelle, voir la rubrique 8.

Précautions relatives à l'environnement	Éviter le rejet dans les égouts, les cours d'eau ou sur le sol. Contacter les autorités locales en cas de déperditions dans les égouts ou le milieu aquatique. Utiliser un endiguement approprié pour éviter toute contamination de l'environnement.
Méthodes de confinement	Arrêter la fuite si cela peut se faire sans risque. Endiguer le matériau déversé, lorsque cela est possible. Empêcher l'entrée dans les cours d'eau, les égouts, les sous-sols ou les zones confinées.
Méthodes de nettoyage	Ne pas rejeter dans l'environnement. Ce produit est miscible dans l'eau. Déversement accidentel important : Arrêter l'écoulement de la substance, si cela peut se faire sans risque. Endiguer le matériau déversé, lorsque cela est possible. Recouvrir d'une feuille de plastique pour empêcher la dispersion. Absorber avec de la vermiculite, du sable sec ou de la terre, puis placer en récipient. Après avoir récupéré le produit, rincer la zone à l'eau. Déversement accidentel peu important: Essuyer avec une matière absorbante (p.ex. tissu, laine). Nettoyer la surface à fond pour éliminer la contamination résiduelle. Ne jamais réintroduire le produit répandu dans son récipient d'origine en vue d'une réutilisation. Nettoyer selon les réglementations applicables. Pour se renseigner sur l'élimination, voir la rubrique 13.
Autres informations	Nettoyer selon les réglementations applicables.

7. MANIPULATION ET ENTREPOSAGE

Manutention	Ne pas couper, souder, braser, percer, broyer ou exposer les récipients à de la chaleur, à une flamme, à des étincelles ou à d'autres sources d'ignition. Ne pas laisser pénétrer dans les yeux, ni mettre en contact avec la peau ou les vêtements. Éviter de respirer les brouillards et les vapeurs. Éviter l'exposition prolongée. Ne pas manger et ne pas boire pendant l'utilisation. Ne pas utiliser dans des endroits sans ventilation adéquate. Lavez vigoureusement après manipulation. Éviter le rejet dans l'environnement.
Entreposage	Pour préserver la qualité du produit, ne pas stocker à la chaleur ni au soleil. Entreposer dans un conteneur fermé loin des matières incompatibles. Température ambiante - conditions normales. Prendre des précautions lors de la manipulation et du stockage. Conserver à l'écart de matières incompatibles (voir rubrique 10). Tenir ce produit à distance de toute nourriture, boisson ou de tout produit d'alimentation animale. Empêcher la substance de geler. Si le produit est gelé, il se séparera. Le laisser entièrement fondre à la température ambiante et bien l'agiter avant de l'utiliser.

8. MESURES DE CONTRÔLE DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE

Limites d'exposition professionnelle

ÉTATS-UNIS. Valeurs limites d'exposition de l'ACGIH

	Type	Valeur
Monoéthanolamine (CAS 141-43-5)	STEL	6 ppm
2,2',2''-Nitrilotriéthanol (CAS 102-71-6)	TWA	5 mg/m ³
Monoéthanolamine (CAS 141-43-5)	TWA	3 ppm

Canada. LEMT pour l'Alberta (Code de l'hygiène et de la sécurité au travail, Annexe 1, Tableau 2)

	Type	Valeur
Monoéthanolamine (CAS 141-43-5)	STEL	15 mg/m ³
		6 ppm
	TWA	7.5 mg/m ³
2,2',2''-Nitrilotriéthanol (CAS 102-71-6)	TWA	5 mg/m ³
Monoéthanolamine (CAS 141-43-5)	TWA	3 ppm

Canada. LEMT pour la Colombie-Britannique. (Valeurs limites d'exposition en milieu de travail pour les substances chimiques, Réglementation sur la santé et sécurité au travail 296/97, ainsi modifiée)

	Type	Valeur
Monoéthanolamine (CAS 141-43-5)	STEL	6 ppm
2,2',2''-Nitrilotriéthanol (CAS 102-71-6)	TWA	5 mg/m ³

Canada. LEMT pour la Colombie-Britannique. (Valeurs limites d'exposition en milieu de travail pour les substances chimiques, Règlementation sur la santé et sécurité au travail 296/97, ainsi modifiée)

	Type	Valeur
Monoéthanolamine (CAS 141-43-5)	TWA	3 ppm

Canada. LEMT de Manitoba (Règlement 217/2006, Loi sur la sécurité et l'hygiène du travail)

	Type	Valeur
Monoéthanolamine (CAS 141-43-5)	STEL	6 ppm
2,2',2''-Nitrioltriéthanol (CAS 102-71-6)	TWA	5 mg/m ³
Monoéthanolamine (CAS 141-43-5)	TWA	3 ppm

Canada. LEMT pour l'Ontario. (Contrôle de l'exposition à des agents biologiques et chimiques)

	Type	Valeur
Monoéthanolamine (CAS 141-43-5)	STEL	6 ppm
2,2',2''-Nitrioltriéthanol (CAS 102-71-6)	TWA	3.1 mg/m ³
Monoéthanolamine (CAS 141-43-5)	TWA	3 ppm
2,2',2''-Nitrioltriéthanol (CAS 102-71-6)	TWA	0.5 ppm

Canada. LEMT du Québec, (Ministère du Travail. Règlement sur la qualité du milieu de travail)

	Type	Valeur
Monoéthanolamine (CAS 141-43-5)	STEL	15 mg/m ³
		6 ppm
	TWA	7.5 mg/m ³
2,2',2''-Nitrioltriéthanol (CAS 102-71-6)	TWA	5 mg/m ³
Monoéthanolamine (CAS 141-43-5)	TWA	3 ppm

ÉTATS-UNIS. OSHA Tableau Z-1 Limites de contaminants aériens (29 CFR 1910.1000)

	Type	Valeur
Monoéthanolamine (CAS 141-43-5)	PEL (limite d'exposition admissible)	6 mg/m ³
		3 ppm

Valeurs limites biologiques

Aucune limite d'exposition biologique observée pour les ingrédients.

Mécanismes techniques

Il faut utiliser une bonne ventilation générale (habituellement dix changements d'air l'heure). Les débits de ventilation doivent être adaptés aux conditions. S'il y a lieu, utiliser des enceintes d'isolement, une ventilation locale ou d'autres mesures d'ingénierie pour maintenir les concentrations atmosphériques sous les limites d'exposition recommandées. Si des limites d'exposition n'ont pas été établies, maintenir les concentrations atmosphériques à un niveau acceptable. Assurer une ventilation adéquate, surtout dans les endroits clos. La présence d'une fontaine de rinçage des yeux et de douches d'urgence est recommandée.

Équipement de protection individuelle

Protection du visage/des yeux

Porter des lunettes de sécurité à écrans latéraux (ou des lunettes à coques). Ne pas laisser pénétrer dans les yeux. La présence d'une fontaine pour rinçage des yeux est recommandée.

Protection de la peau

Porter un vêtement de protection et des gants appropriés.

Protection respiratoire

En cas de ventilation insuffisante, porter un appareil respiratoire approprié.

Protection des mains

Utiliser des gants de protection en : Nitrile.

9. Propriétés physiques et chimiques

Apparence	CLEAR
État physique	Liquide.
Forme	Liquide.

Couleur	Non disponible.
Odeur	CHEMICAL
Seuil de perception de l'odeur	Non disponible.
pH	9.7
Tension de vapeur	Non disponible.
Densité de la vapeur	Non disponible.
Point d'ébullition	> 100 °C (> 212 °F)
Point de fusion/point de congélation	< 0 °C (< 32 °F)
Solubilité (eau)	100 % Water Miscible
Densité	1.06
Densité relative	Non disponible.
Point d'éclair	Sans objet
Limites d'inflammabilité dans l'air, supérieures, % en volume	Non disponible.
Limites d'inflammabilité dans l'air, inférieures, % en volume	Non disponible.
Température d'auto-inflammation	Non disponible.
Taux d'évaporation	Comme de l'eau une fois dilué
Autres données	
pH dans une solution aqueuse	9.0 @ 5%
VOC ASTM D2369	3 %

10. Stabilité et réactivité

Stabilité chimique	La substance est stable dans des conditions normales.
Conditions à éviter	Chaleur, flammes et étincelles. Contact avec des matériaux incompatibles.
Matériaux incompatibles	Acides. Aluminium. Éviter le contact avec les oxydants ou les agents réducteurs. Ne pas ajouter de nitrite de sodium ou autres agents de nitrosation qui pourraient former des nitrosamines cancérigènes.
Produits de décomposition dangereux	La fumée, les émanations, les oxydes d'azote, et les oxydes de carbone.
Risque de réactions dangereuses	Pas de réactions dangereuses connues dans les conditions normales d'utilisation. Une polymérisation dangereuse ne se produit pas.

11. INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

Données toxicologiques

Composants	Espèces	Résultats D'essais
2,2',2''-Nitrioltriéthanol (CAS 102-71-6)		
Aiguë		
<i>Cutané</i>		
DL50	Lapin	> 2000 mg/kg
<i>Orale</i>		
DL50	Cobaye	5300 mg/kg
	Rat	8 g/kg
Acide de Pelargonic (CAS 112-05-0)		
Aiguë		
<i>Cutané</i>		
DL50	Lapin	> 5000 mg/kg
<i>Orale</i>		
DL50	Souris	15000 mg/kg

Composants	Espèces	Résultats D'essais
Monoéthanolamine (CAS 141-43-5)		
Aiguë		
<i>Cutané</i>		
DL50	Lapin	1025 mg/kg
<i>Orale</i>		
DL50	Cobaye	620 mg/kg
	Rat	10.2 g/kg
	Souris	700 mg/kg
Effets aigus	On s'attend à ce qu'il constitue un faible risque lors de la manipulation industrielle ou commerciale habituelle par du personnel qualifié.	
Sensibilisation	Peut entraîner une sensibilisation par contact avec la peau.	
Effets chroniques	Peut être nocif en cas d'absorption par la peau. Toute inhalation prolongée peut être nocive.	
	L'exposition répétée ou prolongée peut causer des dommages aux reins et au foie.	
Carcinogen Listings	Ce produit n'est pas considéré comme un carcinogène par l'IARC, l'ACGIH, le NTP et l'OSHA.	
Monographies du CIRC. Évaluation globale de la cancérogénicité		
2,2',2''-Nitrioltriéthanol (CAS 102-71-6)	3 Ne peut pas être classé quant à la cancérogénicité pour l'homme.	
Corrosion et/ou irritation de la peau	Un contact prolongé avec la peau peut entraîner une irritation temporaire. Délipidation, dessèchement et gerçures de la peau.	
Graves lésions/irritation aux yeux	Le contact direct avec les yeux peut causer une irritation temporaire.	
Mutagénicité	Il n'existe pas de données indiquant que ce produit, ou tout composant présent à des taux de plus de 0,1 %, soit mutagène ou génétoxic.	
Effets sur la reproduction	On ne s'attend pas à ce que ce produit présente des effets sur la reproduction ou le développement.	
Tératogénicité	Non classé.	
Matériaux synergétiques	Sans objet.	

12. INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES

Données écotoxicologiques			
Composants	Espèces	Résultats D'essais	
2,2',2''-Nitrioltriéthanol (CAS 102-71-6)			
Aquatique			
Crustacés	CE50	Daphnie (<i>Ceriodaphnia dubia</i>)	565.2 - 658.3 mg/l, 48 heures
Poisson	CL50	tête-de-boule (<i>pimephales promelas</i>)	10610 - 13010 mg/l, 96 heures
Acide de Pelargonic (CAS 112-05-0)			
Aquatique			
<i>Aiguë</i>			
Crustacés	CE50	Daphnia	96 mg/l, 48 heures
Poisson	CL50	Truite arc-en-ciel (<i>Oncorhynchus mykiss</i>)	91 mg/l, 96 heures
Monoéthanolamine (CAS 141-43-5)			
Aquatique			
Poisson	CL50	Truite arc-en-ciel (<i>Oncorhynchus mykiss</i>)	114 - 196 mg/l, 96 heures
Écotoxicité	Contient une substance qui fait courir un risque d'effets néfastes pour l'environnement.		
Effets sur l'environnement	Un risque environnemental ne peut pas être exclu en cas de manipulation ou d'élimination peu professionnelle.		
Toxicité aquatique	Non disponible.		

Persistance et dégradation	Non disponible.
Coefficient de partage	
2,2',2''-Nitrioltriéthanol	-1
Acide de Pelargonic	3.42
Monoéthanolamine	-1.31
Mobilité dans l'environnement	Ce produit est miscible dans l'eau.

13. CONSIDERATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION

Instructions pour l'élimination	Consulter les autorités avant la mise au rebut. Ne pas laisser la substance s'infiltrer dans les égouts/les conduits d'alimentation en eau. Ne pas contaminer les étangs, les voies navigables ou les fossés avec le produit ou le récipient utilisés. Éliminer le contenu/les conteneurs selon la loi internationale/nationale/régionale/locale.
Déchets des résidus / produits non utilisés	Éliminer le produit conformément avec la réglementation locale en vigueur. Des résidus de produit peuvent demeurer dans les contenants vides et sur les toiles d'emballage. Ce produit et son contenant doivent être éliminés de façon sécuritaire (voir les instructions d'élimination).
Emballages contaminés	Les contenants vides doivent être acheminés vers une installation certifiée de traitement des déchets en vue de leur élimination ou recyclage. Comme les récipients vides peuvent contenir des résidus de produit, respecter les avertissements sur l'étiquette même après avoir vidé le récipient. Ne pas réutiliser des récipients vides.

14. Informations relatives au transport

TMD

Numéro ONU	UN3267
Nom officiel d'expédition UN	LIQUIDE ORGANIQUE CORROSIF, BASIQUE, N.S.A. (2,2',2''-Nitrioltriéthanol, Monoéthanolamine)
Classe(s) de danger relatives au transport	
Classe	8
Danger subsidiaire	-
Groupe d'emballage	III
Risques pour l'Environnement	Non disponible.
Précautions particulières pour l'utilisateur	Lire les instructions de sécurité, la FS et les procédures d'urgence avant de manipuler.
Supplemental Information: Canadian TDG regulations may have criteria that would allow this material to be shipped as "Non-regulated" in some instances. To make that determination please refer to the regulations.	

IATA

UN number	UN3267
UN proper shipping name	Corrosive liquid, basic, organic, n.o.s. (TRIETHANOLAMINE, MONOETHANOLAMINE)
Transport hazard class(es)	
Class	8
Subsidiary risk	-
Packing group	III
Environmental hazards	No.
ERG Code	8L
Special precautions for user	Read safety instructions, MSDS and emergency procedures before handling.
Other information	
Passenger and cargo aircraft	Allowed.
Cargo aircraft only	Allowed.

IMDG

UN number	UN3267
UN proper shipping name	CORROSIVE LIQUID, BASIC, ORGANIC, N.O.S. (TRIETHANOLAMINE, MONOETHANOLAMINE)
Transport hazard class(es)	
Class	8
Subsidiary risk	-
Packing group	III
Environmental hazards	
Marine pollutant	No.
EmS	F-A, S-B
Special precautions for user	Read safety instructions, MSDS and emergency procedures before handling.



15. INFORMATIONS RÉGLEMENTAIRES

Réglementation canadienne Ce produit a été classé conformément aux critères de danger énoncés dans le Règlement sur les produits contrôlés et la fiche signalétique contient tous les renseignements exigés par le Règlement sur les produits contrôlés.

Situation SIMDUT

Contrôlé

classification SIMDUT

D2B - autres effets toxiques - TOXIQUE

E - Corrosif

Étiquetage SIMDUT



Inventaires Internationaux

Pays ou région	Nom de l'inventaire	Sur l'inventaire ou exempt (oui/non)*
Australie	Inventaire australien des substances chimiques (AICS)	Non
Canada	Liste intérieure des substances (LIS)	Non
Canada	Liste extérieure des substances (LES)	Oui
Chine	Inventaire des substances chimiques existantes en Chine (IECSC)	Oui
Europe	EINECS (Inventaire européen des produits chimiques commercialisés)	Non
Europe	Liste européenne des substances chimiques notifiées (ELINCS)	Non
Japon	Inventaire des substances chimiques existantes et nouvelles (ENCS)	Non
Corée	Liste des produits chimiques existants (ECL)	Non
Nouvelle-Zélande	Nouvelle-Zélande - Inventaire	Oui
Philippines	Inventaire philippin des produits et substances chimiques (PICCS)	Non
États-Unis et Porto Rico	Inventaire du TSCA (Toxic Substances Controls Act - Loi réglementant les substances toxiques)	Oui

*La réponse « Oui » indique que tous les composants du produit sont conformes aux exigences d'entreposage du pays ayant compétence

16. AUTRES INFORMATIONS

Classification HMIS®

Santé: 1
Inflammabilité: 0
Danger physique: 0

Classements NFPA

Santé: 1
Inflammabilité: 0
Instabilité: 0

Avis de non-responsabilité

À notre connaissance et selon nos renseignements et notre opinion à la date de publication de cette fiche signalétique, les renseignements fournis dans cette dernière sont exacts. Les renseignements donnés sont conçus uniquement comme un guide pour la manipulation, l'utilisation, le traitement, l'entreposage, le transport, l'élimination et le rejet sécuritaires du produit et ne doivent pas être considérés comme une garantie ou une norme de qualité. Les renseignements sont liés uniquement au produit particulier indiqué et peuvent ne pas être valides pour un tel produit utilisé en association avec toute autre substance ou dans tout autre procédé, sauf si indiqué dans le texte.

Préparée par

Ann Ball
513-458-8100

**Cette fiche technique
signalétique comporte des
modifications par rapport à la
version précédente dans la
(les) section(s) :**

Des modifications importantes ont été apportées à ce document et il devrait donc être relu
entièrement.